Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 103 (1977)

Heft: 9: SIA spécial, no 2, 1977

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sia NUMÉRO 2 SPÉCIAL 1977

Avec postes à pourvoir

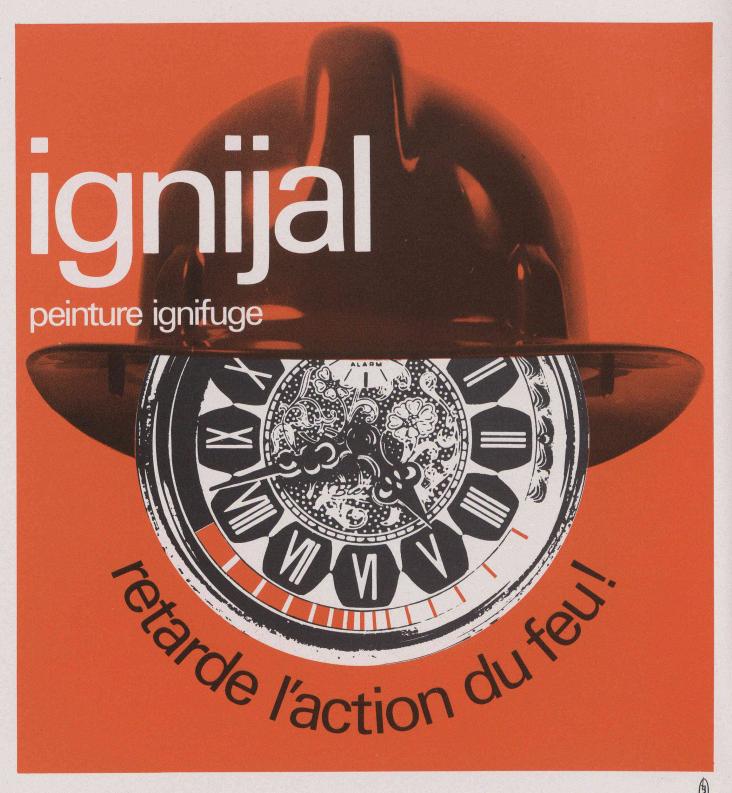




zwahlen & mayr sa

Voir page 118 du présent numéro

Hypermarché JUMBO — La Chaux-de-Fonds Maître de l'œuvre: Baersu SA, Etudes + Développements, Le Lignon-Genève Ingénieurs: Bureau H. Monod, ing. EPFL-SIA, Prilly Entreprise constructions métalliques: Zwahlen & Mayr SA, Aigle



vernis de protection entrave la propagation du feu pendant environ 30 minutes...

délai suffisant, la plupart du temps, pour éviter ou circonscrire une catastrophe. IGNIJAL a été testé par le Laboratoire Fédéral d'Essais des Matériaux (LFEM 30 483) et par le Service Technique de l'Association des Etablissements Cantonaux d'Assurance Contre l'Incendie (CT 20/21.2.74).

Il s'applique selon nos prescriptions sur des constructions en acier: piliers et sommiers intérieurs et extérieurs protégés de l'humidité et des intempéries.

IGNIJAL s'applique aussi sur les éléments de construction en bois dont il retarde l'inflammation

en les rendant difficilement combustibles.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez nos services techniques ou de

Par la qualité de ses produits et par le soutien de son service technique, JALLUT SA vous aide doublement; pensez-y!



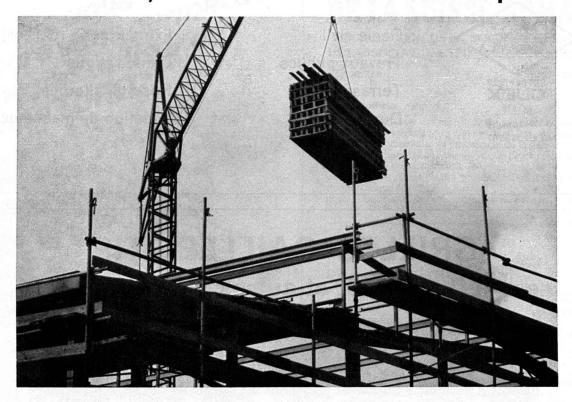


JALLUT S.A. fabrique de couleurs et vernis 1030 BUSSIGNY / Lausanne Tél. 021 / 89 15 15

uepots: Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Montreux, Yverdon, Bienne, Fribourg, Sion, Lugano; Morges, Paul Sandoz et Fils; Dilack AG Lucerne



Construire, c'est aussi investir et risquer!



Assurance travaux de construction

C'est une protection financière contre l'endommagement ou la destruction d'un ouvrage pendant toute la durée de sa construction.

Notre assurance travaux de construction constitue un atout précieux parce qu'elle

- permet à l'architecte et à l'ingénieur d'accomplir leur mission avec un minimum de risques
- protège la mise de fonds du maître de l'ouvrage
- préserve le bénéfice escompté par les entrepreneurs et maîtres d'état.

En répartissant la prime de cette assurance entre les intéressés (compte prorata), chacun bénéficie de cette garantie avec un minimum de frais.

Assurance RC maître d'ouvrage

Lors d'une construction, le maître d'ouvrage est responsable des dommages causés à des tiers (art. 679 et 685 CCS). Il s'expose à un risque dont les répercussions (notamment le recours CNA) peuvent être très lourdes.

Notre assurance RC maître d'ouvrage prend en charge les conséquences financières

- d'accidents de personnes (mort, blessure ou autre atteinte à la santé)
- de dégâts matériels aux biens d'autrui, y compris les préjudices de fortune qui en résulteraient (p. ex. perte de loyer consécutive à un dommage causé à un immeuble voisin).

Si la réclamation d'un tiers est injustifiée ou abusive, nous prenons en charge la défense de notre assuré.

Pour toutes vos assurances :

RC ingénieur et architecte — RC des entrepreneurs et maîtres d'état — garantie de construction (caution) — RC propriétaire d'immeuble — incendie — dégâts des eaux — bris de glaces —

nous sommes à votre service.

Demandez-nous prospectus et renseignements.



Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

Siège social : Place de Milan, 1001 Lausanne



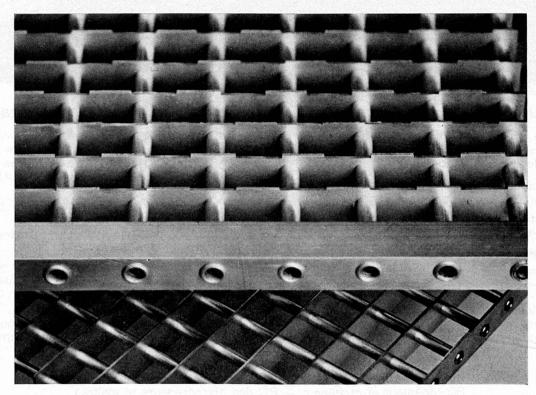
Tél. 51 96 61

Génie civil Travaux publics **Terrassements Démolitions**

Extraction de rochers Canalisations Pose de citernes Location de machines

GRILLES CAILLEBOTIS

en ALU ou INOX et autres métaux nobles



Nouveau type de grilles caillebotis développé par la Société Suisse des Explosifs, CH - 3900 Brigue, grâce à une variante de la technique dite du « soudage par explosion »!

S'imposent

- pour l'industrie chimique
- pour les industries salines
- dans les milieux corrosifs
- en atmosphère marine
- pour les stations d'épuration
- dans les salles d'électrolyse
- en tout milieu agressif
- pour la décoration

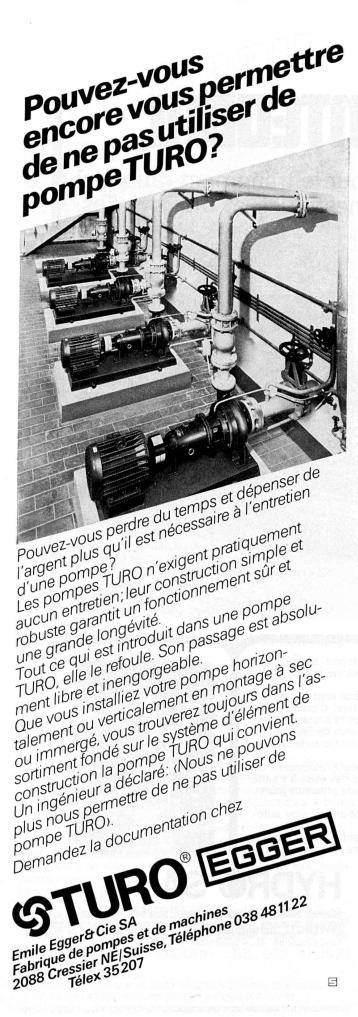
A utiliser pour

- passerelles
- podiums
- escaliers
- grilles gratte-pieds
- grilles d'aération
- sauts de loup
- grilles mobiles

Représentation et vente par : Industrie & Bauplastic SA

3900 Brigue

3960 Sierre - Téléphone: (028) 3 26 77/78 - Télex: 58 731 ibag ch



BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS DES ASSOCIATIONS TECHNIQUES UNIVERSITAIRES

103° année

Nº 9

28 avril 1977

Organe officiel

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) des Sections genevoise et jurassienne de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) des Groupes romands des anciens élèves de l'EPFZ (Ecole polytechnique fédérale de Zurich) et de l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC).

Sommaire

Editorial	107
La rentabilité du chauffage solaire, par Alain Garnier, Philippe Eichenberger et Joseph Csillaghy	108
EPFL	112
Informations SIA	113
UIA	117
$A_3E_2PL\dots$	117
Carnet des concours	118
Postes à pourvoir	118
Bibliographie	118
Documentation générale	118
Informations diverses	118

Dans le prochain numéro:

La Suisse et l'aviation civile

La réfection de la piste de l'aéroport de Genève

Régie des annonces

Va

IVA SA de publicité internationale 1004 Lausanne, 19, av. Beaulieu, tél. 021/37 72 72

Siège central : 8035 Zurich, Beckenhofstr. 16, tél. 01/26 97 40